



Photos : © SOS Grand Bleu.



ACTUALITÉS

## Programme 2017

DOSSIER

# Rapport d'activité 2016

## Sommaire

- 2 Editorial
- 3 Billet d'humeur
- 4 **Assemblée générale  
Hommage à André Bénédicti  
SOS Grand Bleu zoom**
- 12 SOS Grand Bleu, un élément  
moteur pour la commune
- 13 Travaux Santo Sospir
- 14 Ulrich Rampp Foundation
- 15 Agenda 2017
- 16 **Boutique SOS Grand Bleu**



Photo : © SOS Grand Bleu.



## PLANETE MER n° 93

Édité par  
SOS Grand Bleu  
association loi 1901 reconnue d'utilité publique  
décret du 10 janvier 2005  
n° INTA 05 00005 D

BP n° 29  
06239 Saint-Jean-Cap-Ferrat  
Tél. : 04 93 76 17 61  
Fax : 04 93 76 81 31  
GSM : 06 18 09 18 27

Site web : [www.sosgrandbleu.asso.fr](http://www.sosgrandbleu.asso.fr)  
E-mail : [gb@sosgrandbleu.asso.fr](mailto:gb@sosgrandbleu.asso.fr)

## Editorial

Le saviez-vous ? Depuis le 1er janvier, la France s'est dotée d'une grande structure dédiée à la protection de l'environnement : l'**Agence Française pour la Biodiversité** (AFB), un établissement public rattaché au ministère de l'environnement. Ce nouvel organisme se veut une "agence" moderne, sur le modèle de ce qui existe aux États-Unis, un lien entre le public et le privé au service de la protection de l'environnement. Elle a absorbé et regroupé sous son autorité quatre grands organismes étatiques : la Direction des Parcs Nationaux, l'Agence des Aires Marines Protégées, l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, et l'ATEN (Atelier Technique des Espaces Naturels). Bien entendu, elle a regroupé aussi les budgets dont disposaient chacun de ces quatre organismes.

On ne manquera pas de remarquer cependant que l'AFB laisse de côté l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS). En effet le puissant lobby des chasseurs a obtenu de conserver son indépendance et son budget ! Pour présider l'AFB, Ségolène Royal a nommé Philippe Martin, député et président du conseil départemental du Gers, un politicien qui n'a jamais caché son soutien au gavage des oies, à la corrida et à diverses mesures favorables à la chasse. Rappelons que Philippe Martin a été le prédécesseur de Ségolène Royal en tant que ministre de l'environnement jusqu'en mars 2014. Tiens tiens... ?

Pour le poste de Directeur de l'Agence Française pour la Biodiversité, Olivier Laroussinie qui était le directeur de l'Agence des Aires Marines Protégées, semblait faire l'unanimité. Mais au dernier moment la sinistre Ségolène a imposé quelqu'un d'autre : un certain Christophe Aubel. Ce nom ne vous dit rien ? Alors faisons les présentations : ce personnage était membre du Conseil National de la Chasse et de la Faune Sauvage depuis 2011, mais il était aussi le directeur de "Humanité et Biodiversité", une association qui a absorbé le ROC (Rassemblement des Opposants à la Chasse) et mis un terme à ses orientations anti-chasse. Nous voici donc en pleine cohérence anti-environnementale, n'est ce pas ! Et en même temps, pour ne pas faire les choses à moitié, Olivier Laroussinie a été carrément limogé de son poste à la tête de l'Agence des Aires Marines Protégées. Cet homme intègre, authentique écologiste passionné du monde marin, a sans doute paru potentiellement gênant !

Bon voilà, l'Agence Française pour la Biodiversité est à l'œuvre, et son premier grand dossier a été validé le 24 février par le ministère de l'environnement. Il s'agit de la "Stratégie Nationale Mer et Littoral". Nous avons lu attentivement ce long document (53 pages) qui est sensé donner le cadre de référence des politiques publiques de la mer et du littoral pour la prochaine décennie. Dans un langage du plus pur style technocratique, on y trouve toute une série de concepts prometteurs mais on y cherche en vain le moindre engagement contraignant. Et derrière les catalogues d'objectifs de protection se profile à l'évidence la religion de la croissance, joliment appelée ici "croissance bleue", tant pour le développement des différents usages de la mer que pour l'aménagement des zones littorales. La croissance économique repeinte en bleu ? Le bleu, nous on l'aime bien, à SOS Grand Bleu, alors soyez assurés que nous resterons vigilants !



Retrouvez-nous sur FB.

Pensez à faire adhérer vos amis pour l'année 2017 à l'aide du bulletin page 15. Nous vous rappelons que 66% des dons sont déductibles des impôts dans la limite de 20% de votre revenu imposable. C'est-à-dire que lorsque vous donnez 50 €, vous ne sortez de votre poche que 17 €.

Rédacteur en chef  
Jean-Pierre Sidois

Rédaction  
Christian Gilabert  
Murielle Oriol

Correcteur  
Christian Gilabert

Création Graphique  
A. Andrejko - Zanka-design.com

Imprimé sur papier recyclé par  
Fac Copies  
17 av. des Diables Bleus - Nice (06)

Crédits Photos  
SOS Grand Bleu sauf autre mention

Dépôt légal : mars 2017  
N° ISSN 1251-9561  
Commission Paritaire: 75483

# Billet d'humeur

## Chalut pélagique : halte au massacre des dauphins !



Photo : © C. Dars / Observatoire Pelagis.

Nos adhérents les plus anciens s'en souviennent. Il y a une trentaine d'années nous trouvions régulièrement sur nos côtes des cadavres de dauphins. La plupart d'entre-eux étaient mutilés et portaient des traces évidentes de capture par des engins de pêche particulièrement destructeurs : les filets dérivants. La lutte contre ces engins de mort a été le grand combat fondateur de SOS Grand Bleu, jusqu'à ce que nous parvenions à les faire interdire, d'abord en France en 1995, puis au niveau de toute l'Union Européenne en 2002.

**L'année 2017 vient de nous rappeler que le massacre continue.** En quelques semaines de février et mars, plus de 800 cadavres de dauphins ont été rejetés par l'océan sur les plages de Vendée et de Charente-Maritime. Il s'agit en quasi-totalité de Dauphins communs (*Delphinus delphis*).

Les cadavres ont fait l'objet d'un examen sur place par les membres du Réseau National Échouage (RNE), qui dépend de l'Observatoire Pelagis basé à La Rochelle. La plupart des corps présentaient des marques d'engins de pêche (traces de maillages), ainsi que des fractures et amputations manifestement dues à la manipulation par les pêcheurs pour les dégager des filets avant de les rejeter à la mer.

Outre ces observations visuelles, l'Observatoire Pelagis a procédé à des examens et analyses approfondies en laboratoire sur 134 cadavres de dauphins. Les résultats sont clairs : aucune maladie ou épidémie ne vient justifier cette mortalité. La quasi-totalité de ces animaux sont donc morts suite à leur capture par des engins de pêche. En fait, les violentes tempêtes de février et mars ont joué le rôle de révélateur de cette mortalité en provoquant le transport et l'échouage de nombreux dauphins morts sur des zones côtières réduites.

Par rapport à l'ensemble des dauphins échoués ces dernières semaines le long de la côte atlantique, l'observatoire Pelagis estime que plus de 3 500 dauphins sont morts en mer depuis le début d'année dans le golfe de Gascogne. En effet, la plupart des dauphins qui meurent au large coulent et se décomposent sans atteindre la côte. Sur la base de ces estimations, la mortalité occasionnée chaque année par la pêche dans cette zone ne sera pas soutenable à moyen terme pour le maintien de cette population de dauphins communs.

**Depuis de nombreuses années, la pêche au chalut pélagique est pointée du doigt.** Un chalut pélagique, c'est un énorme entonnoir tracté, un gigantesque avaloir qui prélève indistinctement toute la vie marine et dont plus de la moitié du contenu, sans valeur commerciale, est rejeté à la mer par les professionnels. Depuis plusieurs années des observations réalisées à bord des chalutiers ont montré que les captures accidentelles de dauphins sont particulièrement importantes lors de la pêche au bar. En effet, les dauphins communs et les bars recherchent les mêmes proies, ce qui les amène à se trouver ensemble sur des zones restreintes. Il a été démontré (étude Spitz et al., 2013) que cette convergence accroît fortement les risques de capture lorsque le bar est l'espèce ciblée par les chalutiers.

**Que faire ?** Il est certes illusoire de prétendre à un objectif de zéro capture accidentelle, mais il est absolument nécessaire de limiter ces captures à un niveau aussi faible que possible, afin de ne pas porter atteinte au maintien des populations de dauphins. Il existe plusieurs pistes technologiques : engins de pêche modifiés, répulsifs acoustiques, notamment. Une meilleure adaptation des stratégies de pêche pourrait aussi être envisagée en s'appuyant sur la connaissance des circonstances environnementales qui augmentent les risques de captures de dauphins. Ces différentes propositions devraient bien sûr être discutées et étudiées en concertation avec la profession, mais il n'existe aujourd'hui aucun programme de cette nature.

Depuis 2002, la Politique Commune des Pêches de l'Union Européenne impose aux États Membres de fournir une évaluation des captures accidentelles de mammifères marins, mais cette évaluation se heurte aux réticences des milieux de la pêche et aux difficultés de financer des observateurs indépendants embarqués à bord des chalutiers. En France, l'arrêté du 1er juillet 2011 impose que toute capture accidentelle d'un cétacé dans un engin de pêche soit déclarée aux autorités, une obligation qui n'est jamais respectée. À quoi sert donc la loi si elle n'est pas appliquée ?

Depuis 2010, SOS Grand Bleu fait signer une pétition contre les chaluts pélagiques. À notre niveau nous avons déjà recueilli plus de 22 800 signatures manuscrites pour obtenir enfin une réglementation européenne sur l'utilisation de ces engins de pêche. Vous trouverez cette pétition sur notre site internet (feuille à imprimer, à signer, faire signer et à nous adresser) et vous pouvez aussi la signer dans nos locaux et sur nos stands.

Christian Gilabert, Administrateur S.O.S. Grand Bleu

## Rapport moral SOS Grand Bleu - Exercice 2016

**Nos lecteurs n'ayant pas pris part à notre Assemblée Générale annuelle du 3 mars trouveront ci-après notre rapport moral, tel qu'il a été présenté aux adhérents et approuvé par un vote à l'unanimité.**



Lecture du rapport moral.



Déjà vingt-huit ans que SOS Grand Bleu se bat pour la protection des cétacés, à la fois au niveau local, national et international ! Mais les actions que mène SOS Grand Bleu n'ont d'intérêt que si elles apportent des résultats concrets. En quelques années, grâce à un vaste mouvement de solidarité et d'efficaces actions en justice, SOS Grand Bleu a déjà remporté de nombreuses victoires, tant au niveau national qu'au niveau Européen : interdiction totale des filets dérivants, interdiction de la pêche à la thonaille, empêchement de quatre projets de delphinariums en Europe, contribution à la création d'un Sanctuaire international pour les mammifères marins en Méditerranée (le Sanctuaire Pelagos) et participation à sa gestion.

Et dans le même temps, année après année, toujours fidèles à notre devise « Action - Éducation - Protection », nous avons sensibilisé des dizaines de milliers de personnes, enfants et adultes, à la protection du milieu marin.

**L'année 2016 a été particulièrement riche en événements et en activités. En voici le résumé :**

**Le 6 février**, SOS Grand Bleu a rendu hommage à son fondateur, Monsieur René Vestri, en déposant sur sa sépulture une sculpture de dauphin en marbre blanc.

**Le 11 février**, Murielle Oriol présentait une conférence-diaporama sur le Sanctuaire Pelagos à l'École des Hautes Études Commerciales de Nice. Cette conférence était organisée par l'association « Sea You Soon » créée par un groupe d'étudiants de l'EDHEC.

**Le 27 février**, Monsieur Dody, conservateur du Muséum d'Histoire Naturelle de Nice recevait un groupe d'adhérents pour une visite privée des réserves du Muséum, qui recèlent de véritables trésors.

**Le 18 mars**, Franck Dupraz, docteur vétérinaire du GECEM (Groupe d'Étude des Cétacés de Méditerranée) nous a présenté une conférence particulièrement intéressante sur les adaptations physiologiques des cétacés à leur environnement.

**Le 6 avril**, nous étions avec un groupe d'adhérents sur le sentier de la pointe Saint Hospice afin d'observer les oiseaux sous la conduite de notre amie ornithologue Gisèle Beaudoin. Une belle occasion d'apprendre à identifier les oiseaux en les observant mais également en écoutant leurs chants ! Cette sortie s'est terminée par un pique-nique convivial sur la plage Paloma.

**Le 7 avril**, dans le cadre de notre partenariat avec l'association « Sea You Soon », Christian Gilabert, administrateur de l'association, est intervenu à l'École des Hautes Études Commerciales de Nice (EDHEC) afin de présenter une conférence-diaporama faisant le point sur la chasse baleinière qui est encore pratiquée de nos jours par certains pays.

**Le 9 avril**, un Grand Dauphin est venu s'échouer à Saint-Jean-Cap-Ferrat. Jean-Pierre Sidois, alerté par la police municipale, a rapidement communiqué aux agents les consignes à suivre pour une bonne gestion de cet échouage. En effet, depuis dix ans, dans le département des Alpes-Maritimes, dans le cadre d'une convention, ce sont les pompiers qui interviennent directement sur les échouages de dauphins afin de faire les premières constatations. Par la suite, les mammifères marins sont transportés au Laboratoire Vétérinaire Départemental de Sophia Antipolis où ils sont autopsiés. Les prélèvements effectués sont envoyés pour analyse à l'observatoire Pelagis de La Rochelle qui assure la coordination du Réseau National d'Échouages.

L'animal échoué le 9 avril était un vieux mâle de 3,20 m de long. Il était répertorié sur les catalogues de photo-identification du Groupement d'Intérêt Scientifique pour les Mammifères Marins en Méditerranée (GIS3M). Il avait été observé à plusieurs reprises aux îles de Lérins ainsi qu'au large de Fréjus et à Porquerolles.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'autopsie de ce dauphin a révélé que son estomac était rempli de déchets, dont un morceau de filet de pêche aggloméré en une boule de la taille d'une balle de tennis. Selon les scientifiques, cet individu qui était assez maigre est vraisemblablement mort suite à une occlusion stomacale due à ce morceau de filet de pêche ingéré.

**Le 22 avril**, de nombreux adhérents et sympathisants de notre association étaient présents pour notre conférence-diaporama sur le thème "*Lutter contre les pratiques abusives en matière de whale-watching*", animée brillamment par Christian Gilabert, administrateur de SOS Grand Bleu.

Il s'agissait de porter un regard critique sur les nombreux et graves abus observés dans le monde pour cette activité touristique, et notamment sur notre littoral azuréen avec des pratiques néfastes aux cétacés, y compris des activités de "nage avec les dauphins" proposées par trois opérateurs commerciaux.

Bien sûr, nous avons envisagé que les opérateurs dont nous désapprouvons les pratiques soient informés de cette conférence et qu'ils viennent y assister. Mais nous n'avons pas imaginé qu'ils seraient présents au grand complet dans la salle ! La séquence "questions-réponses" qui a suivi la conférence restera mémorable dans les annales de SOS Grand Bleu. Leurs prises de parole véhémentes n'ont fait que les discréditer, et le personnage qui leur sert de caution scientifique, bien que répétant à plusieurs reprises qu'il avait un "double doctorat", n'a absolument pas convaincu l'assistance.

De notre côté nous sommes restés sereins, en évitant toute surenchère et en ne tombant jamais dans le piège de la provocation. Il faut dire que nous avons pour nous à la fois des preuves irréfutables d'abus en photos et vidéos, une parfaite connaissance des textes officiels relatifs à la protection des cétacés, et le soutien actif de l'assistance qui applaudissait sans réserve nos propos ! Sans oublier les prises de parole judicieuses de Fannie Dubois, secrétaire exécutive du Sanctuaire Pelagos, et de Morgane Ratel, de l'association Souffleurs d'Écume, que nous remercions vivement !



**Du 18 au 28 avril** et pour la troisième année consécutive, notre bateau-école Santo Sospir était au port de Nice dans le cadre du programme pédagogique "À l'école du

développement durable" mis en place par la ville de Nice et la Métropole Nice-Côte d'Azur. Plus de 300 élèves ont ainsi découvert les actions de SOS Grand Bleu, le bateau Santo Sospir et les cétacés qui peuplent le Sanctuaire Pelagos, cette aire marine protégée internationale de 87 500 km<sup>2</sup>. Chaque enfant a reçu un diplôme l'engageant à respecter le milieu marin et adopter des gestes éco-citoyens. Un grand merci à Arnaud et François, nos skippers-éducateurs, qui ont motivé ces 300 enfants à devenir de véritables ambassadeurs pour la préservation de la Grande Bleue !

**Le 4 mai**, nos adhérents étaient invités à bord du Santo Sospir pour une belle navigation à la voile au large du Cap Ferrat, dans une ambiance associative particulièrement sympathique. À cette occasion nous avons eu la chance d'observer de nombreux oiseaux marins tels les Puffins de Méditerranée, les Puffins cendrés et les Fous de bassan.

**Le 18 mai**, notre association a eu l'honneur de recevoir un chèque d'un montant de 662 euros de la part de l'association "Sea You Soon", créée par des étudiants de l'École des Hautes Études Commerciales de Nice. Ces étudiants particulièrement dynamiques ont organisé de nombreux événements pour collecter des fonds et sensibiliser le public à l'urgence absolue de protéger la vie marine de notre Méditerranée : deux conférences ouvertes au public au sein de leur école supérieure de commerce à Nice, une opération de nettoyage de la plage de Saint Laurent du Var, une action de sensibilisation à l'école primaire de Cap d'Ail et enfin une soirée de gala ici même à Saint-Jean-Cap-Ferrat. Un grand merci à ces étudiants pour leur soutien qui va nous permettre de recevoir gracieusement des enfants malades à bord de notre bateau-école Santo Sospir.

**Le 20 mai**, comme chaque année, nous avons invité les responsables des offices de tourisme, des chambres d'hôtes et des hôtels de l'ensemble du département des Alpes-Maritimes pour leur faire découvrir nos activités. Ils ont notamment embarqué à bord du Santo Sospir, et bénéficié d'une visite guidée du Musée des Coquillages de Saint-Jean-Cap-Ferrat.

**Le 25 mai**, nous avons eu le privilège de faire découvrir à nos adhérents le magnifique parc botanique privé du Domaine « Les Cèdres » sur le cap Ferrat, un des plus beaux parcs botaniques du monde, normalement fermé au public.

**Le 30 mai**, nous étions à Vallauris avec l'ensemble des classes de l'école primaire pour une animation pédagogique sur le Sanctuaire Pelagos.

**Le 2 juin**, à la Maison de l'Environnement de la métropole, nous avons animé un atelier sur les dauphins avec des écoles de Nice. Cette action s'inscrivait dans le cadre de la "Journée Niçoise des Eco-liers" sur le thème "Un autre regard sur le monde".

**Le 3 juin**, nous étions invités au port de Menton afin d'animer un atelier sur le Sanctuaire Pelagos à l'attention des enfants des écoles primaires.

**Le 3 juin**, notre amie ornithologue Gisèle Beaudoin nous a expliqué avec passion le phénomène de la migration des oiseaux dont certains sont capables de parcourir annuellement des milliers de kilomètres. C'est le cas de la Sterne arctique qui détient le record avec 35 000 km parcourus par an pour son aller et retour entre les régions polaires du Nord et du Sud !

Quant à la petite hirondelle rustique, elle peut parcourir plus de 8 000 km, et lorsqu'elle traverse la Méditerranée elle s'accorde parfois des pauses bien méritées sur les bateaux, comme c'est fréquemment le cas au printemps sur notre Santo Sospir !

**Le 8 juin**, en partenariat avec la mairie de Saint-Jean-Cap-Ferrat, nous avons organisé une session de sensibilisation pour les communes du SIVOM de Villefranche-sur-Mer signataires de la Charte du Sanctuaire Pelagos. Chaque commune était représentée, et nous avons informé les participants des consignes à suivre en cas d'échouage de cétacés, ainsi que de la mise en œuvre d'un label de qualité (label "High Quality Whale Watching") pour les opérateurs commerciaux qui s'engagent à proposer aux touristes des sorties en mer respectueuses des cétacés.



**Le 9 juin**, nous étions invités par l'association Solidarsport dans les jardins de l'école de formation des professeurs des écoles de Nice pour une journée consacrée à l'éducation à l'environnement. Plus d'une centaine d'enfants ont pu découvrir les deux ateliers proposés par notre association : un atelier sur la maquette anatomique du Grand dauphin et un atelier de découverte des coquillages protégés en France. Solidarsport est une association parrainée par Nice Matin, dont le Président fondateur est Monsieur Jacques Remond. Elle regroupe régulièrement des élèves d'écoles et de collèges, divers partenaires associatifs, des chefs d'entreprise et des élus locaux, pour des opérations appelées "Journées du Respect".

**Le 17 juin**, Coralie Meinesz, Chargée de mission au sein de la Métropole Nice Côte d'Azur nous a présenté un diaporama sur les richesses marines du Cap Ferrat. Entre le Cap Ferrat et Cap d'Ail, sous les embruns des vagues et la surface de l'eau se cache une grande diversité biologique. Cet espace naturel remarquable est reconnu au niveau européen puisqu'il fait partie du réseau communautaire de sites préservés, appelé Natura 2000.

Le site Natura 2000 « Cap Ferrat », animé par la Métropole Nice Côte d'Azur, est aussi le lieu de multiples activités humaines nécessaires au dynamisme local. Le classement en zone Natura 2000 vise à concilier les activités humaines et la préservation des habitats et des espèces marines.

**Le 23 juillet**, nous avons mené à bien une grande opération de nettoyage de la plage et des fonds marins de la magnifique baie des Fosses à Saint-Jean-Cap-Ferrat. Encore une fois, d'importantes quantités de déchets ont été retirées des fonds marins. Les reportages réalisés par les médias présents (BFMTV, Radio France Bleu Azur et le journal Nice matin) ont permis de sensibiliser des milliers de personnes à cette problématique qui nous concerne tous !

SOS Grand Bleu remercie chaleureusement la centaine de bénévoles présents dans l'eau et sur la plage qui ont contribué à ce nettoyage, nos partenaires de l'association Paddle Cleaner, les plongeurs et apnéistes de l'association Cap plongée de Saint-Jean-Cap-Ferrat et du club de plongée Amadeus de Sofia Antipolis, le Centre International de Plongée en Apnée, le magasin Submarine Locaventure de Nice, les bénévoles de la société Booking Point Com, le personnel de Véolia-Eau, l'association "les enfants de Yemanja", l'association Terre Neuve 06, les pompiers de Nice et bien sûr la municipalité de Saint-Jean-Cap-Ferrat !

Cette opération s'est terminée par un verre de l'amitié et un buffet apprécié de tous, en présence de Monsieur Jean-François Dieterich, maire de Saint-Jean-Cap-Ferrat, très sensible aux actions menées par notre association. N'oublions jamais que les macro-déchets représentent un danger majeur pour la faune marine ! Chaque année, ce sont des milliers de tortues, de cétacés, d'oiseaux marins qui meurent suite à l'ingestion de matières plastiques ou enchevêtrés dans des filets ou des engins de pêche abandonnés. Chaque geste compte, au quotidien et toute l'année !

**Le 24 juillet**, une baleine à bosse a été observée devant la baie des Fosses à Saint-Jean-Cap-Ferrat par Joseph Morales, du club « Cap Plongée ». Cette espèce, particulièrement répandue dans les océans, est très rarement observée en Méditerranée. Les baleines à bosse effectuent des migrations sur des milliers de kilomètres, depuis les régions polaires où elles se nourrissent en été jusqu'aux zones tropicales où elles vont se reproduire en hiver.

Une observation très rare chez nous, mais qui n'est cependant pas la première ! On pense qu'il s'agit de ba-

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

leines à bosse qui entrent en Méditerranée par le détroit de Gibraltar à l'occasion de leurs migrations en Atlantique. Dans quelques années, les baleines à bosse feront-elles intégralement partie de la mégafaune du Sanctuaire Pelagos ? Peut-être... Mais on peut aussi penser que les observations seront plus nombreuses parce que le réseau d'observateurs est de plus en plus important et performant.

**Dans le domaine de la pêche, le 30 juin**, un accord a été trouvé entre les trois institutions européennes (le Parlement, la Commission et le Conseil) sur la réforme du règlement qui encadre la pêche profonde. Le chalutage profond, dont on connaît le caractère particulièrement destructeur, est désormais interdit dans les eaux européennes au-delà de 800 mètres de profondeur. Cette évolution a été rendue possible grâce au travail depuis plusieurs années de l'association Bloom et des 70 organismes membres de la Coalition pour la Conservation de la Mer Profonde. SOS Grand Bleu s'était associé dès le début à cette campagne. Nous avons largement relayé la pétition de Bloom qui a obtenu 900 000 signatures et nous avons adressé un courrier à la ministre Ségolène Royal en lui demandant de soutenir publiquement et avec détermination l'interdiction européenne du chalutage profond au-delà de 800 mètres.

**Pour la huitième année consécutive**, et grâce au soutien de la commune de Saint-Jean-Cap-Ferrat et de la métropole Nice Côte d'Azur, SOS Grand Bleu est intervenu en kayak pendant quatre journées de juillet dans le cadre de la campagne Écogestes, afin de sensibiliser les plaisanciers à l'adoption de gestes respectueux de la vie marine. Il s'avère que trop souvent les plaisanciers manquent de connaissances sur l'importance des herbiers de Posidonies, sur les méthodes de mouillage de leurs ancres, ou encore sur les produits d'entretien à utiliser sur leur bateau.

**Le 8 août**, dans le cadre de la « Loi biodiversité », une évolution législative particulièrement importante a vu le jour pour protéger les grands cétacés contre les collisions avec les navires. En effet, cette loi qui réforme en profondeur le Code de l'Environnement, impose désormais à tous les navires de plus de 24 mètres battant pavillon français et qui naviguent régulièrement dans les eaux des sanctuaires Pelagos en Méditerranée et AGOA aux Antilles Françaises, d'être équipés d'un dispositif de partage des positions des cétacés. Nous saluons avec enthousiasme cette avancée législative que nous demandions depuis plusieurs années. Nous continuerons à œuvrer pour étendre cette obligation à l'ensemble des navires de commerce sous tous pavillons lorsqu'ils naviguent sur l'aire maritime du Sanctuaire Pelagos, et pourquoi pas au-delà !

**Le 9 septembre**, c'est dans le cadre magnifique de l'hôtel restaurant « Royal Riviera » que nous avons eu le plaisir et l'honneur d'organiser notre traditionnel dîner de gala. Un événement qui n'aurait pu avoir lieu sans

le fidèle soutien des directeurs des trois grands hôtels du Cap Ferrat, Monsieur Bruno Mercadal du « Royal Riviera », Monsieur François-Régis Simon du « Grand Hôtel du Cap » et Madame Isabelle Lorenzi de « la Voile d'Or », sans oublier le soutien de Monsieur Jean-François Dieterich, Maire de Saint-Jean-Cap-Ferrat ainsi que de l'ensemble de son conseil municipal.

Les 140 participants ont apprécié la qualité des mets élaborés par les trois grands chefs, Monsieur Didier Aniès du Grand Hôtel du Cap Ferrat, Monsieur Bruno le Bolch de l'Hôtel Royal Riviera et enfin Monsieur Georges Pellissier de l'Hôtel la Voile d'Or. C'est Jean-Claude Guillon, ancien chef cuisinier du Grand Hôtel du Cap Ferrat qui a eu cette excellente idée, il y a maintenant une vingtaine d'années, de réaliser un menu à trois afin de valoriser le savoir-faire de ces établissements d'exception.

Au cours de la soirée, la tombola animée par Madame Sabine Demarte, responsable de l'association « Cap des Arts » a permis de réunir 1960 euros au profit de SOS Grand Bleu. Tous nos remerciements à Madame Demarte qui a offert pour cette tombola une œuvre somptueuse d'Alain Demarte, « La Provence », ainsi qu'à Madame Annie Toja pour son magnifique tableau intitulé « Le déjeuner ». Merci également au dessinateur Olive pour son œuvre colorée « Waterpop », et enfin à Gérard Avez pour sa splendide sculpture représentant un hippocampe.



Enfin, nous adressons un immense merci à Monsieur Ulrich Rampp, fondateur de l'« Ulrich Rampp Foundation », qui nous a remis officiellement lors de cette soirée d'exception un chèque d'un montant de 10 000 euros, une somme que nous utiliserons pour développer nos sorties pédagogiques à bord du bateau-école Santo Sospir à destination des enfants et particulièrement des enfants malades et handicapés.

**Le 16 septembre**, au cours d'une conférence-diaporama aussi brillante que passionnante, le professeur Alexandre Meinesz, biologiste et écologue, nous a expliqué « l'origine de la vie sur la Terre », depuis les premières bactéries, puis les premières cellules animales et végétales et enfin les organismes pluri-cellulaires (dont nous faisons partie). Il a décrit trois processus créatifs qui ont profondément façonné l'histoire du vivant sur

notre planète : les mutations génétiques, la reproduction sexuée et la sélection naturelle, et des événements de type destructeur, comme celui qui a été à l'origine de la disparition des dinosaures il y a 65 millions d'années.

**Le 22 septembre**, nos adhérents ont eu la chance de découvrir les secrets du patrimoine culturel et architectural de la commune de Saint-Jean-Cap-Ferrat, grâce à l'intervention de notre guide Loreline Ribette, de l'office de tourisme.

**Le 18 septembre**, nous avons participé à la première édition de la fête du Port Canto à Cannes réunissant de nombreuses associations ayant un lien fort avec la mer. Plus de 300 personnes ont pu ainsi découvrir notre stand d'information et d'animation ainsi que l'exposition du Sanctuaire Pelagos. Quel plaisir d'échanger avec un public enthousiaste et curieux !



**Le 5 octobre**, sous un magnifique beau temps automnal et une température douce, nos adhérents ont apprécié de naviguer au large des corniches de la Riviera à bord du Santo Sospir lors de deux magnifiques sorties au cours desquelles nous avons observé des oiseaux migrateurs, notamment des pluviers dorés.

**Le 12 octobre**, nous avons accueilli, comme chaque année, les enfants malades et handicapés de l'association « les Enfants de Frankie » pour une belle sortie en mer à bord du Santo Sospir.

**Le 14 octobre**, nous étions à Vence, invités par l'association « Écologie pour Vence », pour la projection du film « L'Odyssée » qui retrace la vie du commandant Cousteau. À l'issue de la projection du film nous avons contribué à animer un débat avec le public sur la protection de la vie marine et les actualités du Sanctuaire Pelagos.

**Les 15 et 16 octobre**, nous avons participé au 18<sup>ème</sup> séminaire du Réseau National Échouages qui s'est tenu sur la presqu'île de Giens à Hyères. Les échouages de cétacés sont toujours à déplorer, mais ils constituent un moyen essentiel pour améliorer nos connaissances sur les espèces de mammifères marins, sur les dangers qui

les menacent ainsi que sur leur état sanitaire. Au cours de ces deux journées, de nombreux scientifiques ont présenté les résultats de leurs études sur les mammifères marins qui peuplent les façades océaniques de la Métropole et de l'Outre-Mer. Au cours de l'année 2015 on a pu recenser 656 échouages de cétacés sur le littoral français métropolitain, dont 613 morts et 43 vivants. En Méditerranée, le Groupe d'Étude des Cétacés de Méditerranée (GECM) a dénombré 85 échouages, un chiffre qui reste dans la moyenne de ces dix dernières années.

**Le 17 octobre**, nous avons eu l'immense joie de faire de magnifiques « rencontres céto-logiques » en profitant de conditions météorologiques idéales pour l'observation. En effet, chaque année, en plus de nos sorties quotidiennes, nous organisons quelques sorties sur une durée de vingt-quatre heures, pour avoir de plus grandes chances d'observer les grands cétacés au large entre Nice et la Corse. Le 17 octobre, par des conditions de mer idéales, les dauphins sont venus à plusieurs reprises escorter le Santo Sospir, mais le clou du spectacle a été assuré par cinq majestueuses baleines, des rorquals communs, évoluant dans un calme total. Quel bonheur pour nos adhérents ainsi que pour l'équipe SOS Grand Bleu que d'observer ces géants pacifiques au cœur du Sanctuaire Pelagos !

**Le 19 octobre**, nos adhérents ont découvert le fonctionnement de la station d'épuration « Haliotis » à Nice. Grâce aux explications de notre guide Marc-Antoine, de l'association Méditerranée 2000, chacun a pu prendre conscience des gestes éco-citoyens que chacun de nous peut faire au quotidien pour limiter notre impact sur le milieu marin.

**Le 10 novembre**, nous avons participé à la journée de restitution des résultats de la campagne « Grand Dauphin, Étude et Gestion en Méditerranée », organisée et coordonnée par le Groupement d'Intérêt Scientifique pour les Mammifères Marins de Méditerranée (GIS3M). Ce projet lancé en 2013 et finalisé fin 2015 a permis d'améliorer les connaissances et les moyens de conservation du Grand dauphin en Méditerranée nord-occidentale française. Au total, ce sont 151 observations de groupes de Grands dauphins qui ont été réalisées, permettant de photo-identifier 1061 individus et de prélever 22 échantillons par biopsies.

**Le 18 novembre**, Vincent Kulesza, naturaliste, nous a fait découvrir les vingt-trois espèces de reptiles qui peuplent notre territoire des Alpes-Maritimes. Ces animaux très discrets qui apprécient tout particulièrement la chaleur diurne ou nocturne, ont plutôt mauvaise réputation. Pourtant, seule une espèce de vipère, l'aspic, peut porter préjudice à l'homme, et elle a plutôt tendance à fuir ou à se dissimuler à notre approche, plutôt qu'à nous « attaquer », mais les mythes, préjugés et fantasmes ont la vie dure au sujet de ces animaux très utiles à l'équilibre biologique et non dangereux.

**Le 2 décembre**, Christian Gilabert, administrateur de SOS Grand Bleu nous a permis de mieux appréhender un sujet en pleine actualité : la financiarisation de la Nature. Grâce à la clarté de cette conférence-diaporama, nous avons appris bien des choses sur les marchés boursiers du carbone, la spéculation environnementale, les banques d'actifs naturels et les possibilités de compensation financière des atteintes à l'environnement. Aujourd'hui un peu partout dans le monde des experts de la finance fixent un prix aux biens naturels, et se présentent comme des défenseurs de la planète. Chez nous aussi en France la financiarisation de la Nature progresse à grands pas, facilitée par la législation fiscale et par la toute récente «Loi biodiversité», qui a ouvert la porte à un véritable «droit de détruire» et «droit de polluer» contre de l'argent. Savoir et comprendre, c'est déjà résister !

### **Au cours de l'année 2016 notre association a engagé plusieurs actions contre la captivité des cétacés.**

Suite aux inondations catastrophiques d'octobre 2015 dans la zone littorale d'Antibes-Biot et aux terribles dégâts occasionnés dans le parc de loisirs Marineland où de nombreux animaux sont morts, nous avons exercé un recours contre la préfecture des Alpes-Maritimes pour exiger la suspension de l'autorisation administrative dont bénéficie le parc, dont l'exposition aux risques a été dramatiquement mise en évidence. Dans le prochain numéro de Planète Mer vous pourrez lire les détails de ce recours, son déroulement et ses suites actuelles.

Mais au delà de Marineland apparaissent périodiquement d'autres projets d'exploitation de dauphins captifs ! Nous exerçons une veille permanente dans ce domaine et c'est ainsi que nous sommes intervenus vigoureusement contre un projet complètement fou à Cerbère dans les Pyrénées-Orientales, qui prévoyait notamment un programme de pseudo-réhabilitation de dauphins ainsi qu'un projet de "delphino-thérapie". Depuis notre intervention, on n'entend plus parler de ce projet mais nous restons vigilants !

Nous sommes aussi intervenus récemment sur un autre projet tout aussi aberrant dans le canal du Rove à l'entrée de l'étang de Berre dans la région marseillaise. Là aussi ce projet prétendait encore réhabiliter des dauphins captifs. On y retrouvait comme par hasard la même personne qu'à Cerbère, mais aussi ce qui est plus inquiétant, d'ex-chercheurs du CNRS et d'autres institutions. Là encore, nous avons adressé un dossier solidement argumenté à la Ministre. D'après les réponses qui nous sont parvenues, nous avons aujourd'hui bon espoir que ce projet soit lui aussi enterré !

Mais sur ces sujets la vigilance doit être permanente ! Car comme si cela ne suffisait pas, nous venons d'apprendre qu'un autre projet analogue, bien éloigné de l'intérêt des dauphins, était en préparation en Corse dans un grand complexe touristique, avec des investisseurs du Sultanat d'Oman !

### **L'accueil des différents publics à SOS Grand Bleu :**

En 2016 l'association a confirmé une fois encore une très importante affluence à ses diverses activités d'éducation à l'environnement. Nous avons accueilli 3326 personnes pour nos sorties d'observation des cétacés à bord de notre navire-école le Santo Sospir, et 1566 participants ont bénéficié de nos ateliers d'éducation à l'environnement et de nos opérations de sensibilisation à la protection du milieu marin. Il faut y ajouter les 480 personnes qui ont participé à nos sept conférences thématiques à la médiathèque Charlie Chaplin, sans oublier les multiples sorties et activités culturelles offertes à nos adhérents : découverte des oiseaux de la pointe Saint Hospice, visite du sentier côtier d'interprétation, visite du jardin botanique de la villa "les Cèdres" sur le cap Ferrat, découverte exceptionnelle des réserves du Muséum d'Histoire Naturelle de Nice, visite pédagogique de la station d'épuration Haliotis à Nice et enfin plusieurs sorties côtières "spéciales adhérents" au large de nos belles corniches à bord du Santo Sospir. Au total ce sont 5372 personnes, enfants et adultes de notre région mais aussi de toute la France et même de l'étranger, qui ont participé en 2016 à nos diverses activités !

En 2016, nous avons poursuivi notre travail visant à améliorer la qualité de **notre magazine trimestriel "Planète Mer"**, tant au niveau du contenu que de la présentation générale. Tous nos adhérents sont automatiquement abonnés à ce magazine dont chaque numéro est très attendu !

Du côté des réseaux sociaux, ce sont **plus de 3 600 membres qui font désormais partie de notre groupe facebook** animé par Christian. N'hésitez pas à vous inscrire sur ce groupe, grâce auquel vous restez informés de toutes nos invitations et de nos événements, tout en bénéficiant des reportages photos et vidéos sur nos actions.

***Pour terminer ce rapport moral, il faut tout simplement saluer et remercier chaleureusement l'équipe SOS Grand Bleu : Jean-Pierre, Murielle, Christian, Arnaud, François, Camille, Gaud, Roland, les membres du Conseil d'Administration, nos délégués régionaux, nos sponsors et tous nos partenaires, la municipalité de Saint-Jean-Cap-Ferrat qui nous apporte un soutien majeur, tous nos bénévoles et enfin nos fidèles adhérents sans lesquels nous n'existerions pas !***

***Nous remercions tout particulièrement Monsieur Jean-François Dieterich, maire de Saint-Jean-Cap-Ferrat (représenté lors de notre assemblée générale par son premier adjoint Monsieur Millon), pour son fidèle engagement actif vis-à-vis de SOS Grand Bleu et sa présence à nos côtés pour les grands événements qui ont marqué notre année 2016.***

Ainsi, afin de poursuivre toutes nos activités d'éducation à l'environnement, afin d'entretenir notre bateau-école

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

Santo Sospir, nous avons plus que jamais besoin de votre soutien, chers adhérents et donateurs. N'hésitez pas à parler de notre association autour de vous et à faire adhérer vos proches pour soutenir les causes qui nous tiennent tant à cœur : la protection de la biodiversité en Méditerranée et notamment des mammifères marins qui peuplent le Sanctuaire Pelagos !

SOS GRAND BLEU  
06230 SAINT JEAN CAP FERRAT

**DETAIL COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2016 12	31/12/2015 12	31/12/2016 12	31/12/2015 12	Euros	%
<b>VENTES DE MARCHANDISES</b>	34 886	15 545	19 341	124.41		
70701000 REPAS GALA	13 644	525	13 119	NS		
70703000 VENTES AUX ADHERENTS	21 242	15 020	6 222	41.42		
<b>PRODUCTION VENDUE DE BIENS ET SERVICES</b>	48 920	50 074	1 153	2.30		
70601000 ATELIERS SORTIES ET DIVER		967	967	100.00		
70601100 JEUNESSE ET SPORTS	48 920	49 107	187	0.38		
<b>SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>	77 900	76 650	1 250	1.63		
74000100 SUBVENTIONS DES COMMUNES	60 000	61 000	1 000	1.64		
74003000 SUBVENTION DEPARTEMENT	12 000	15 650	3 650	23.32		
74006000 SUBVENTIONS METROPOLE NICE C.A	5 900		5 900			
<b>COLLECTES</b>	77 520	79 242	1 722	2.17		
75400000 DONS DIVERS	17 180	25 473	8 293	32.56		
75400300 DONS REPAS GALA	1 630	90	1 540	NS		
75401000 COTISATIONS ADHESION	58 710	53 680	5 030	9.37		
<b>AUTRES PRODUITS</b>	5		5			
75800000 PRODUITS DIV.GEST.COURANT	5		5			
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	239 231	221 511	17 720	8.00		
<b>ACHATS DE MARCHANDISES</b>	16 403	6 068	10 336	170.34		
60710000 ACHATS DIVERS	6 428	4 485	1 943	43.33		
60711000 FRAIS ORGANIS.GALAS	9 975	1 583	8 393	530.33		
<b>VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)</b>	1 268	586	682	116.41		
60370000 VARIATION STOCK MSES	1 268	586	682	116.41		
<b>AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES</b>	41 656	61 329	19 673	32.08		
60502000 TRAVAUX IMPRIMEURS DIVERS	4 129	5 518	1 389	25.16		
60611000 FOURN.NON STOCK.(ELECT.)	454	288	166	57.64		
60612000 FOURN.NON STOCK.(EAU)	58	57	1	1.74		
60614100 ESSENCE BATEAU	4 862	4 768	94	1.97		
60614200 GAZOIL PARTNER	520	647	127	19.64		
60630000 FOURN.ENTRET.&PETIT EQUIP	2 542	3 147	605	19.21		
60640000 FOURNITUR.ADMINISTRATIVES	472	1 774	1 302	73.37		
61220000 BNP LEASE PHOTOCOPIEUR	1 791	1 791				
61350000 LOCATIONS MOBILIERES	1 709	1 698	11	0.63		
61351000 NEOPOST MACHINE A TIMBRE	842	816	26	3.11		
61552000 ENTRETIEN SANTO SOSPIR	3 089	24 564	21 475	87.42		
61552200 ENTRETIEN VOITURE	1 110	250	860	343.87		
61560000 MAINTENANCE	135		135			
61600000 ASSURANCES ASSOCIATION	1 528	1 484	44	2.99		
61610000 ASSURANCE BATEAUX	2 222	2 164	58	2.67		
61620000 ASSURANCE VOITURE	655	678	22	3.29		
61810000 DOCUMENTATION GENERALE	451	388	63	16.21		
61811000 HEBERGEMENT SITE INTERNET	240		240			
62260000 HONORAIRES COMPTABLES	3 623	3 500	123	3.51		
62263000 HONORAIRES JURIDIQUES	2 400		2 400			
62310000 PUBLICITE	1 244		1 244			
62380000 POURBOIRES DONS COURANTS		30	30	100.00		
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	1 825	857	969	113.02		
62570000 RECEPTIONS	813	993	180	18.12		

Dossier N°070473enEuros Cabinet Patrice Minoto

**Rapport financier – Exercice 2016**

SOS GRAND BLEU  
06230 SAINT JEAN CAP FERRAT

**DETAIL COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2016 12	31/12/2015 12	31/12/2016 12	31/12/2015 12	Euros	%
62600000 FRAIS POSTAUX	3 507	4 323	816	18.86		
62610000 SFR	468	402	66	16.34		
62630000 FREE TELECOM	709	673	36	5.31		
62750000 SERVICES BANCAIRES	221	254	33	12.84		
62810000 COTISATIONS DIVERSES	154	50	104	208.00		
62811000 BOITE POSTALE LOCATION	83	83				
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES</b>	2 648	2 693	45	1.67		
63330000 FORMATION PROFESSIONELLE	2 094	2 149	55	2.56		
63512000 TAXES FONCIERES	554	544	10	1.84		
<b>SALAIRES ET TRAITEMENTS</b>	78 905	81 579	2 674	3.28		
<b>CHARGES SOCIALES</b>	66 379	67 650	1 271	1.88		
64510000 URSSAF	52 680	53 664	984	1.83		
64515000 TAITBOUT RETRAITE NC	12 386	12 772	386	3.02		
64516000 IONIS PREVOYANCE	988	889	99	11.14		
64541000 AMETRA 06	325	325				
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS</b>	8 820	11 052	2 232	20.20		
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPOR.	8 820	11 052	2 232	20.20		
<b>AUTRES CHARGES</b>		240	240	100.00		
65100000 REDEVANCE OVH		240	240	100.00		
65800000 CHARGES GESTION COURANTES		0	0	100.00		
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	216 079	231 197	15 118	6.54		
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	23 152	9 686	32 637	339.03		
<b>AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES</b>	364	265	99	37.31		
76800200 INTERET LIVRET BPCA	364	265	99	37.29		
76800300 INTERET LIVRET B	0	0	0			
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	364	265	99	37.31		
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	364	265	99	37.31		
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	23 516	9 421	32 936	349.62		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION</b>		5 154	5 154	100.00		
67100000 PENALITES ET AMENDES		45	45	100.00		
67110000 MAJORATIONS FISCALES		5 199	5 199	100.00		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL</b>		0	0	100.00		
67500000 VAL.NET.COMPT.ELEM.CEDES		0	0	100.00		

Dossier N°070473enEuros Cabinet Patrice Minoto

SOS GRAND BLEU  
06230 SAINT JEAN CAP FERRAT

**DETAIL COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2016 12	31/12/2015 12	31/12/2016 12	31/12/2015 12	Euros	%
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		5 154	5 154	100.00		
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		5 154	5 154	100.00		
<b>TOTAL PRODUITS</b>	239 595	221 776	17 819	8.03		
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	216 079	226 043	9 964	4.41		
<b>SOLDE INTERMEDIAIRE</b>	23 516	4 267	27 782	651.15		
<b>EXCEDENTS OU DEFICITS</b>	23 516	4 267	27 782	651.15		

## HOMMAGE

## Notre ami André Bénédetti nous a quitté...



En effet, après une longue maladie, André s'est éteint le 5 mars 2017 à l'âge de 74 ans. Il avait créé avec quelques amis l'association ECP afin de « favoriser la communication sous toutes ses formes entre les écoliers à travers la ligne des Chemins de fer de Provence ». C'était un homme passionné au grand cœur ne comptant pas son temps et mettant toute son énergie au service de la jeunesse. Pendant plusieurs années, grâce à lui, nous avons organisé des classes de mer sur notre voilier « Santo Sospir » à destination des enfants issus des communes situées sur la ligne des Chemins de fer de Provence. Son but, à travers ses classes de mer et toutes les autres activités qu'il organisait, était atteint : « faire se rencontrer les écoliers du littoral avec ceux du haut pays ». SOS Grand Bleu présente ses sincères condoléances à ses proches.



## ACTUALITÉS

## SOS Grand Bleu - Zoom

**Le samedi 11 février**, Olivier Heuleu, Directeur de l'École Départementale de la Mer a fait découvrir à une quinzaine d'adhérents l'univers fascinant du plancton, grâce à un atelier complet (récolte d'échantillons de plancton en mer, diaporama et observation du plancton avec des microscopes binoculaires).



**Le vendredi 17 mars**, Frédéric Poydenot, Directeur du CPIE des îles de Lérins et Pays d'Azur a réussi à captiver l'intérêt du public et à susciter de nombreuses réflexions quant aux gestes simples que l'on peut réaliser au quotidien afin de réduire nos émissions de CO2 ! Il n'y a pas de grands et de petits gestes ! Chaque geste compte !



## Un bilan 2016 très positif

### **SOS Grand Bleu, un élément moteur pour la commune !**

Depuis 28 ans, l'ascension constante de notre association en a fait un élément moteur pour la commune de Saint-Jean-Cap-Ferrat, aussi bien d'un point de vue culturel, socio-éducatif, environnemental, que d'un point de vue économique.

En 2016 l'association a confirmé une fois encore une très importante affluence à ses diverses activités d'éducation à l'environnement. Nous avons accueilli 3326 personnes pour nos sorties d'observation des cétacés à bord de notre navire-école le Santo Sospir, et 1566 participants ont bénéficié de nos ateliers d'éducation à l'environnement et de nos opérations de sensibilisation à la protection du milieu marin. Il faut y ajouter les 480 personnes qui ont participé à nos sept conférences thématiques à la médiathèque Charlie Chaplin, sans oublier les multiples sorties et activités culturelles offertes à nos adhérents : découverte des oiseaux de la pointe Saint Hospice, visite du sentier côtier d'interprétation, visite du jardin botanique de la villa "les Cèdres" sur le cap Ferrat, découverte exceptionnelle des réserves du Muséum d'Histoire Naturelle de Nice, visite pédagogique de la station d'épuration Haliotis à Nice et enfin plusieurs sorties côtières "spéciales adhérents" au large de nos belles corniches à bord du Santo Sospir.

**Au total ce sont 5372 personnes, enfants et adultes de notre région mais aussi de toute la France et même de l'étranger, qui ont participé en 2016 à nos diverses activités !**

Il faut bien sûr mentionner aussi nos 2500 adhérents et les 3570 membres de notre groupe Facebook particulièrement actif, et tous ces gens contribuent à longueur d'année à faire connaître Saint-Jean-Cap-Ferrat sous ses meilleurs aspects en relayant nos informations.

Toutes ces activités profitent largement à la commune en lui conférant une image particulièrement valorisante et génératrice d'importantes retombées économiques (hébergement, restauration, achats divers). En effet, de nombreuses personnes originaires de France mais également d'autres pays européens découvrent Saint-Jean-Cap-Ferrat à l'occasion de leur participation à nos activités, notamment aux sorties en mer à la rencontre des cétacés. Certains réservent des nuitées dans les hôtels de la commune et prennent des repas dans les restaurants du village, d'autres fréquentent assidûment commerces alimentaires du village pour confectionner leur pique-nique et acheter les boissons nécessaires pour leur journée à bord du Santo Sospir !

Par ailleurs, depuis douze ans l'entretien annuel et les réparations du Santo Sospir ont fait travailler les chantiers navals de Saint-Jean-Cap-Ferrat, de Villefranche-sur-Mer et depuis deux ans, de Beaulieu-sur-Mer.

Au sein de l'association, ce sont jusqu'à quatre salariés, donc quatre familles qui vivent grâce à notre activité. Certaines d'entre-elles demeurent au village et y payent leurs impôts, ainsi que plusieurs membres de notre conseil d'administration.

C'est un fait, avec ses 300 000 euros de budget annuel, dépensés en grande partie sur la commune et le canton, SOS Grand Bleu participe activement à l'économie et au développement local. Il n'y a donc rien à rajouter en ce qui concerne la partie « éducation à l'environnement » et l'intérêt général pour la commune, les chiffres parlent d'eux-mêmes.

**Mais il y a aussi un volet moins visible de notre activité, dont nous sommes particulièrement fiers : le social et l'humanitaire.**

En 2016, comme chaque année nous avons accueilli, le plus souvent gracieusement, de nombreux groupes d'enfants en difficultés sociales et scolaires, ainsi que des enfants malades et handicapés. Parmi tous ces enfants, il faut citer notamment ceux du Foyer de l'Enfance de Nice ainsi ceux que de l'association "Les enfants de Frankie" qui soutient psychologiquement et matériellement des enfants malades, handicapés, hospitalisés ou défavorisés des Alpes-Maritimes et de la Principauté de Monaco.

Tous ces enfants et adolescents, parfois lourdement affectés par leurs pathologies ou leurs difficultés sociales, viennent ainsi oublier un peu leurs soucis le temps d'un séjour chez nous. Ils goûtent aux joies de la navigation à bord du Santo Sospir et au plaisir de l'observation de la faune marine qui peuple notre belle Méditerranée. Enfin, nous recevons aussi des organismes qui prennent en charge des adultes handicapés et parfois des pensionnaires de maisons de retraite.

**Quand à la protection de la vie marine en Méditerranée, la commune de Saint-Jean-Cap-Ferrat a été l'une des toutes premières à signer la Charte Pelagos,**

et SOS Grand Bleu apporte ici en permanence son expertise en tant qu'animateur pour la gestion du sanctuaire. Notre association participe aussi chaque année, dans les baies et criques du village, à la campagne "Éco-gestes" pour sensibiliser les plaisanciers et les touristes à un comportement responsable vis à vis de l'environnement marin.

Enfin, comme chacun sait, le sentier d'interprétation de la Pointe Saint Hospice que nous avons conçu connaît toujours un vif succès auprès des promeneurs. Il faut dire que c'est aussi, assurément, un des plus merveilleux sentiers côtiers de notre région !

L'année 2016 a donc été une année particulièrement riche en événements de toutes sortes pour SOS Grand Bleu ! Afin de poursuivre nos activités et donner encore plus de bonheur à tous les enfants et particulièrement à ceux qui connaissent des difficultés, nous avons plus que jamais besoin du soutien et de la générosité de la municipalité de Saint-Jean-Cap-Ferrat, que nous remercions tout particulièrement de nous avoir attribué en 2016 une subvention complémentaire pour nous permettre de remplacer le moteur de notre beau et si utile navire-école, le Santo Sospir.

Jean-Pierre Sidois,  
directeur de SOS Grand Bleu.

## Changement du moteur du Santo Sospir

Après de nombreuses années de bons et loyaux services, le moteur de notre navire-école Santo Sospir commençait à montrer des signes de faiblesse. Pour le confort et surtout la sécurité des passagers, son remplacement devenait indispensable. Nous avons donc sollicité la municipalité de Saint-Jean-Cap-Ferrat pour son financement à hauteur de 30 000 €. Nous remercions vivement Monsieur Dieterich et son conseil pour l'attribution de cette subvention qui nous permet de poursuivre nos activités. C'est donc un moteur Iveco de la gamme professionnelle qui a pris place au cœur du Santo Sospir. Un six cylindres de 6,7 litres et d'une puissance de 135 cv pour 530 kg, qui va se charger de mouvoir en souplesse les 19 tonnes de notre beau caïque avec ses deux skippers et nos adhérents.

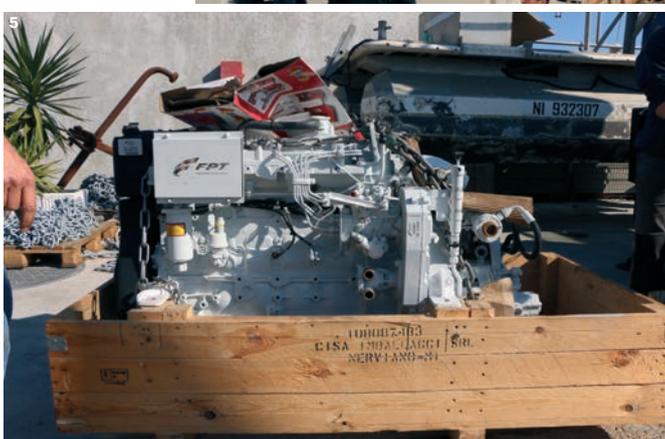
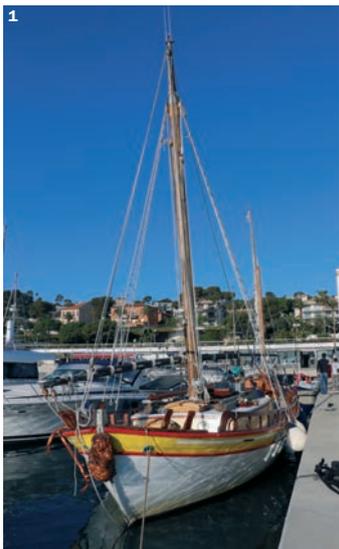
La nouvelle hélice, adaptée au moteur, est une quatre pales, ce qui permettra d'améliorer la poussée dans les vagues et lors des manœuvres tout en réduisant les vibra-

tions. Tout ceci dans le but d'améliorer la sécurité (fiabilité d'un moteur neuf) tout en augmentant notre rayon d'action (vitesse plus importante), mais également de réduire notre impact environnemental (bruit sous-marin et vibrations moindres, consommation et émissions polluantes réduites).

Nous remercions le chantier naval de St Jean qui a assuré le grutage pour la dépose de l'ancien moteur et la pose du nouveau, C'est bien entendu notre mécanicien habituel, BSM Mécanique Navale, qui a validé les choix techniques et réalisé tous les travaux : faisabilité, modification du bâti, dépose et pose du moteur, de l'arbre d'hélice, de l'hélice et du presse étoupe.

Voilà notre beau Santo Sospir paré pour de longues années au service de notre mission d'éducation à l'environnement !

Arnaud Guillard,  
Skipper du Santo Sospir



1. Le Santo Sospir. - 2. et 3. Dépose de l'ancien moteur. - 4. 5. et 6. Pose du nouveau moteur

## L'Ulrich Rampp Foundation

Il est des rencontres qui ressemblent à des évidences, celle de SOS Grand Bleu et de la Fondation Ulrich Rampp en est un bel exemple.

Créée en 2015 par Monsieur Ulrich Rampp, cette fondation œuvre pour la **protection de l'environnement, de la nature, de la flore et de la faune, notamment la protection des espèces en voie de disparition, et plus généralement la protection des écosystèmes naturels et de la santé humaine**. En effet, veiller à un équilibre sain, durable et harmonieux concernant la santé globale de la planète, sa faune, sa flore et ses habitants pour favoriser des relations harmonieuses entre les différents acteurs, a toujours été le fil conducteur de la vie d'Ulrich Rampp.

Or voilà qu'un jour au début de 2016, alors qu'il vient de s'installer à Nice, Ulrich Rampp contemple la Grande Bleue... Il remarque alors au large **un puissant souffle** intermittent qui se déplace pendant une demi-heure environ.

**Un cachalot ! Quel formidable signe de bienvenue sur la Côte d'Azur !** Pour en savoir plus, il contacte l'association SOS Grand Bleu et bien sûr la complémentarité de ses objectifs et des nôtres apparaît très vite.

Quelques mois plus tard, lors d'un repas annuel de l'association, Ulrich Rampp tient à nous remettre lui-même un chèque afin d'encourager notre travail et les multiples aspects de nos actions. Cette aide financière sera répétée en 2017. La Fondation Ulrich Rampp souhaite également soutenir notre association dans l'organisation de diverses manifestations sur les thèmes de la mer et de l'eau, berceau de la vie sur notre Terre, comme l'a rappelé Ulrich Rampp lors de son discours :

*« Depuis toujours, je porte un amour profond à **la mer**, à la Grande Bleue à l'origine de toute vie sur cette planète. En effet, il y a 3,8 milliards d'années, de simples cellules d'une vie unicellulaire se développent,... des bactéries. Leurs descendantes sont toujours parmi nous... et on peut dire qu'elles sont vraiment les **plus vieilles habitantes** de notre planète. L'homme au contraire est son habitant le plus récent, comme couronnement du développement des premières vies.*

*Ensuite les **algues bleues** se développent. Elles sont les premières à produire de **l'oxygène** par photosynthèse, un procédé extraordinaire qui transforme ensuite la lumière en matière. Cet oxygène est à l'origine de **la couche protectrice d'ozone** autour de la Terre.*

***L'évolution de la vie** dans les mers puis sur la terre va alors s'accélérer, se multiplier, disparaître partiellement, se reformer... D'abord les plantes, ensuite les animaux, les crustacés, les poissons, les scorpions jusqu'aux dinosaures et mammifères.*

*Un **grand cataclysme** planétaire éradique trois quarts des espèces, dont la quasi-totalité des dinosaures. Certains animaux terrestres se sauvent dans la mer, la Grande bleue, pour échapper aux éruptions volcaniques et tremblements de terre provoqués par l'impact d'une grande météorite.*

*Parmi ces animaux cherchant à fuir l'enfer sur terre, nous trouvons **les premiers cétacés, anciens animaux terrestres**, ressemblant à des loups et des antilopes. Ils ont évolué pour chasser aujourd'hui au large les poissons. Leurs membres sont devenus des nageoires, leur queue s'est aplatie et est devenue leur principal moyen de propulsion. La migration de leurs narines vers le sommet du crâne leur a permis de respirer tout en gardant la possibilité de voir sous l'eau.*

*La nature est bien faite ! Mais il aura tout de même fallu plus de 25 millions d'années pour que nos **dauphins et baleines aient l'aspect que nous leur connaissons aujourd'hui !***

*C'est pour protéger cette même nature et l'environnement que j'ai créé cette Fondation. C'est aussi et peut-être surtout pour protéger l'homme de sa propre inconscience. Comme vous le voyez, la nature a tout le temps nécessaire d'attendre la prochaine ère glaciaire et de métamorphoser la vie, si cela devient nécessaire. Mais nous, est-ce que nous avons aussi tellement de temps pour retourner dans la mer si notre planète devient **inhabitable** ? »*

Ulrich Rampp - Fondateur

### BIOGRAPHIE EXPRESS



Ulrich Rampp quitte sa Bavière natale à l'âge de 23 ans, à bicyclette, pour venir s'installer au cœur de la campagne et des monts auvergnats. Dans une petite vallée sauvage et enchantée, en Haute-

Loire, il vit en pleine nature et élève sa petite famille. Il construit de ses propres mains la maison familiale selon les règles de l'écoconstruction, sans avoir recours à des crédits bancaires, un système qui ne lui convient pas.

Se laissant guider par la nature environnante, source inépuisable d'observation et d'inspiration, il entreprend

des recherches sur les plantes médicinales et leur utilisation du moyen âge jusqu'à nos jours, recherches qui le conduisent à fonder en 1999 **le laboratoire Biofloral** devenu aujourd'hui leader des produits phyto-thérapeutiques naturels 100 % certifiés BIO dont le célèbre *Élixir du Suédois*, l'*Ortie-Silice* et les *Fleurs de Bach* ([www.biofloral.fr](http://www.biofloral.fr)). Il réalise ainsi son souhait le plus cher : que sa création serve aux autres et porte ses fruits dans une visée humaine.

Suite logique de cette aventure, il crée quelques années plus tard dans cette même petite vallée, un Centre de Ressourcement entouré de jardins de plantes médicinales en harmonie avec sa philosophie ([www.espaladous.com](http://www.espaladous.com)).



En 2015, libre des soucis quotidiens liés à la gestion de ses entreprises, grâce à un beau partenariat, il crée la **Ulrich Rampp Foundation** dont il rêvait depuis si longtemps.

## CYCLE DE CONFÉRENCES 2017

### APPRENDRE OBSERVER COMPRENDRE RESPECTER

**Vendredi 17 mars 2017 à 20h**  
*L'histoire géologique du dioxyde de carbone*  
**Frédéric Poydenot** - Directeur du CPIE des îles de Lérins et Pays d'Azur



**Vendredi 9 juin 2017 à 20h**  
*Océans, le mystère plastique*  
**Maria Luiza Pedrotti**, Chercheur au Laboratoire d'Océanographie de Villefranche/Mer



**Vendredi 15 septembre 2017 à 20h**  
*Les richesses naturelles de l'île Sainte Marguerite*  
**Vincent Kulesza**, Naturaliste



**Vendredi 17 novembre 2017 à 20h**  
*Balade naturaliste en Patagonie*  
**Christian Gilabert**, Administrateur de SOS Grand Bleu



*Après chaque conférence, les adhérents et sympathisants se retrouvent dans le hall de la salle pour un « buffet participatif » (chacun apporte qqch à boire ou à manger)*

**Salle Charlie Chaplin à Saint-Jean-Cap-Ferrat**

Tél. : 04 93 76 17 61 - gb@sosgrandbleu.asso.fr - www.sosgrandbleu.asso.fr

## ADHÉREZ À SOS GRAND BLEU !

### Profitez des avantages adhérents

#### Apprendre à observer

Recevez Planète Mer

**Samedi 11 février 2017 (10h à 12h)**  
**Atelier sur le Plancton**  
 Rendez-vous : devant SOS Grand Bleu

**Mercredi 5 avril 2017 (9h30 à 12h)**  
**Découverte des oiseaux de St Hospice**  
 Rendez-vous : devant SOS Grand Bleu

**Mercredi 19 avril 2017 (de 9h à 12h ou de 14h à 17h)**  
**Sorties les 3 Caps sur le Santo Sospir**  
 Rendez-vous : devant le bateau

**Samedi 13 mai 2017 (9h à 12h)**  
**Découverte de la flore du littoral**  
 Rendez-vous : devant SOS Grand Bleu

**Mercredi 31 mai 2017 (10h à 11h30)**  
**Visite du jardin botanique de Nice**  
 Rendez-vous : 78 Corniche Fleurie / Nice

**Samedi 10 juin 2017 (9h à 12h)**  
**Sortie naturaliste Grande Corniche**  
 Rendez-vous : Fort de la Revère / Eze

**Mercredi 4 octobre 2017 (de 9h à 12h ou de 14h à 17h)**  
**Sorties les 3 Caps sur le Santo Sospir**  
 Rendez-vous : devant le bateau

**Jeudi 12 octobre 2017 (14h à 16h)**  
**Visite de la pointe St Hospice**  
 Rendez-vous : devant SOS Grand Bleu

**Mercredi 18 octobre 2017 (14h à 16h)**  
**Visite de l'usine d'incinération Sonitherm**  
 Rendez-vous : 33 bd de l'Ariane / Nice











Membre adhérent obligatoire pour l'accès aux sorties, en dehors d'un membre de SOS Grand Bleu

## Oui, j'agis pour la sauvegarde des baleines et des dauphins en danger !

66% de vos dons sont déductibles de vos impôts dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Lorsque vous donnez 50 €, vous ne sortez de votre poche que 17 €.

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Je souhaite devenir membre de SOS Grand Bleu  | <input type="checkbox"/> Je souhaite m'abonner à Planète mer                 |
| <input type="checkbox"/> Je souhaite renouveler mon soutien à SOS Grand Bleu   | 4 numéros par an au tarif de <b>15 €</b>                                     |
| <input type="checkbox"/> Adhésion annuelle Adultes <b>25 €</b>   | <input type="checkbox"/> -18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi <b>18 €</b> |
| <input type="checkbox"/> Je fais un don complémentaire pour soutenir les actions de SOS Grand Bleu<br><input type="checkbox"/> 10 € <input type="checkbox"/> 20 € <input type="checkbox"/> 30 € <input type="checkbox"/> 40 € <input type="checkbox"/> 50 € <input type="checkbox"/> autre : ..... € |  |
| <input type="checkbox"/> Je joins mon règlement global de .....€ à l'ordre de SOS Grand Bleu - B.P. 29 06230 Saint-Jean-Cap-Ferrat   |  |

M. Mme Melle ..... Prénom : .....

Adresse : .....

..... C.P. : .....

Ville : ..... Tél. : ..... Fax : .....

E-mail : .....

Signature :

Je souhaite recevoir un reçu fiscal

**En parrainant un membre de mon entourage, SOS Grand Bleu m'offre en cadeau l'ouvrage « Le guide des Cétacés de Méditerranée ».**

Vous pouvez également régler par virement : IBAN FR76 1560 7000 2424 0190 8953 523

**Consultez les avantages Adhérents sur notre site [www.sosgrandbleu.asso.fr](http://www.sosgrandbleu.asso.fr) dans la rubrique "Adhésion" <http://www.sosgrandbleu.asso.fr/inscription/>**

Faites plaisir tout en aidant les dauphins

Paiement par chèque à l'ordre de SOS Grand Bleu - Les prix sont indiqués port compris



réf. 15

**Stylo SOS Grand Bleu**

réf. 15  
France **2,50€** -  
Autres pays 3€



réf. 13

**Lot de 7 cartes postales** réf. 13  
France **4€** - Autres pays 4,50€



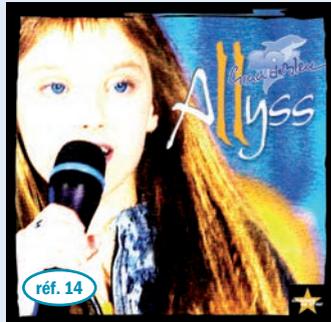
réf. 23

**Pendentif dauphin** réf. 23  
France **5€** - Autres pays 6€



réf. 03

**DVD Homme dauphin** réf. 03  
France **8,50€** - Autres pays 9€  
Jean-Marc Barr vous raconte  
l'histoire de cet amour aléatoire,  
entre l'homme et le dauphin.  
**Palme d'or au festival d'Illkirch**



réf. 14

**CD Alyss** réf. 14  
France **6,50€** - Autres pays 7€  
Alice, de l'émission Graines de  
Star, chante pour les dauphins  
et la nature



réf. 18

**Pendentif dauphin** réf. 18  
France **3€** - Autres pays 4€



réf. 24

**Porte-clés** réf. 24  
France **5€** - Autres pays 6€

## LA REFERENCE >>>>



réf. 26

**Guide des Coquillages** réf. 26  
France **15€** - Autres pays 16€



réf. 22

**Guide des Cétacés de Méditerranée** réf. 22  
France **15€** - Autres pays 16€

Retrouvez la boutique sur : [www.sosgrandbleu.asso.fr](http://www.sosgrandbleu.asso.fr) - Rubrique «Boutique»